



Questions et réponses #1-3 à la demande de renseignements 1000464174 Solution de gestion de la fraude d'entrepri

La modification à cette demande de renseignements est émise pour répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la demande de renseignements.

Q1) L'Agence a-t-elle l'intention de remplacer complètement sa solution de gestion de la fraude d'entreprise, y compris les composantes de surveillance et de réexécution des activités des utilisateurs? Ou est-elle ouverte à rehausser sa solution de surveillance et de réexécution des activités au moyen d'une plateforme d'analyse avancée qui inclut des modèles d'apprentissage automatique, des règles d'affaires, des fonctions de création d'alertes et de tri et des capacités d'enquête?

R1) L'Agence envisage de remplacer complètement sa solution de gestion de la fraude d'entreprise, y compris les composantes de surveillance et de réexécution des activités des utilisateurs.

Q2) Si l'Agence est ouverte à la poursuite de sa composante de surveillance des activités actuelle, la solution de surveillance des activités génère-t-elle des extraits sous forme de journaux textuels ou d'extraits de bases de données relationnelles?

R2) L'Agence cherche à examiner des solutions de rechange à sa composante de surveillance des activités existante.

Q3) L'Agence serait-elle en mesure de fournir plus de renseignements ou des exemples des types de règles d'affaires et des cas d'utilisation qu'elle cherche à aborder avec la solution?

R3) Les cas d'utilisation comprennent la détection des accès des employés aux renseignements de nature délicate des contribuables dans les applications de l'Agence qui ne font pas partie de leur charge de travail. Par exemple, détecter les accès d'un employé à son propre compte de contribuable ou à des comptes de contribuable avec lesquels l'employé a une relation personnelle. Les cas d'utilisation comprennent également la détection des transactions frauduleuses effectuées par les employés dans les applications de l'Agence. Par exemple, la détection de faux dossiers ou de modifications non autorisées dans les registres comptables qui entraînera ultimement un avantage financier pour l'employé. En raison de la nature délicate des règles d'affaires, les exigences précises des règles d'affaires ne peuvent pas être communiquées.